

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

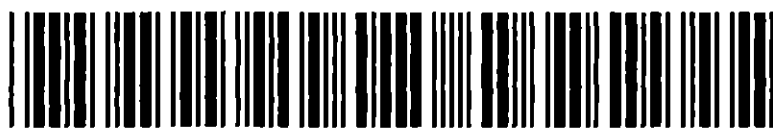
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1995 B 04780

Numéro SIREN : 400 478 830

Nom ou dénomination : 2Portzamparc

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2018 sous le numéro de dépôt 71733



1819430701

DATE DEPOT :	2018-07-12
NUMERO DE DEPOT :	2018R071733
N° GESTION :	1995B04780
N° SIREN :	400478830
DENOMINATION :	2Portzamparc
ADRESSE :	38 rue La Bruyère 75009 Paris
DATE D'ACTE :	2018/01/02
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE PRESIDENT CHANGEMENT DE DIRECTEUR GENERAL

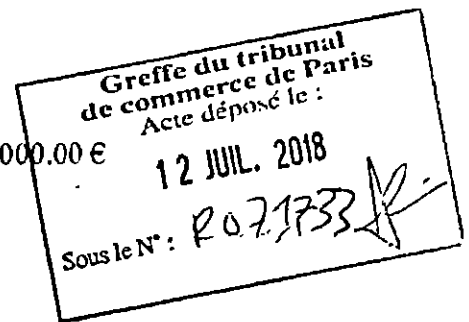
2PORTZAMPARC

Société Par Actions Simplifiée au capital de 130 000.00 €

Siège social : 38 rue la Bruyère

75009 PARIS

400 478 830 RCS PARIS



PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 2 JANVIER 2018

L'an deux mille dix-huit,

et le deux janvier, à dix-sept heures ,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation faite par le président en date du 15 décembre 2017.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Christian URVOY DE PORTZAMPARC préside la séance en qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 17 000 actions composant le capital, soit plus du quart des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

L'assemblée générale constate que SC2S AUDIT, commissaire aux comptes, a été régulièrement convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 15 décembre 2017.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- la copie et les récépissés postaux de la lettre recommandée de convocation adressée au commissaire aux comptes,
- le rapport du président,
- le texte des résolutions proposées.

Puis Monsieur le président déclare que le rapport du président, la liste des associés, le texte des résolutions proposées, ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée. Il précise en outre que le droit de communication des associés prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

A large, stylized handwritten signature in black ink.

A small, stylized handwritten mark or signature in the bottom right corner.

- Nomination d'un nouveau président, en remplacement de Monsieur Christian URVOY DE PORTZAMPARC démissionnaire,
- Remplacement d'un ou plusieurs directeurs généraux,
- Pouvoirs pour formalités.

Monsieur le président donne lecture du rapport du président.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Christian URVOY DE PORTZAMPARC de ses fonctions de président de la société.

En conséquence, l'assemblée générale décide de nommer à compter de ce jour en qualité de nouveau président :

- Madame Elizabeth URVOY DE PORTZAMPARC, demeurant à PARIS (Ville de Paris) 40 avenue de Suffren, sans limitation de durée.

Sous réserve des pouvoirs que le Code de commerce attribue expressément à la collectivité des associés et dans la limite de l'objet social, le président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom et pour le compte de la société. Envers les tiers, il est le représentant légal de la société.

Il peut en outre déléguer des pouvoirs, mais seulement pour un objet et une durée limités.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Remerciant l'assemblée de la confiance qu'elle veut bien lui témoigner, Madame Elizabeth URVOY DE PORTZAMPARC déclare accepter cette nomination.

Elle déclare n'être frappé d'aucune déchéance, incapacité ou interdiction susceptibles de lui interdire d'exercer cette fonction. Elle déclare en outre remplir les conditions prévues par les statuts pour être nommé président.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, en remplacement de Madame Elizabeth URVOY DE PORTZAMPARC, directeur général démissionnaire, décide de nommer :

- Monsieur Christian URVOY DE PORTZAMPARC, demeurant à PARIS (Ville de Paris) 40 avenue de Suffren, sans limitation de durée.

Monsieur Christian URVOY DE PORTZAMPARC est investi des mêmes pouvoirs légaux et statutaires que le président pour agir en toutes circonstances au nom et pour le compte de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Christian URVOY DE PORTZAMPARC, présent à l'assemblée, déclare accepter le mandat de directeur général qui vient de lui être confié et affirme n'exercer aucune fonction et n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.

Handwritten signature and initials, possibly 'AB' and 'SD', located at the bottom right of the page.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un associé.

Le président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Un associé

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop that crosses itself, with a small vertical stroke in the center.